PARC NATUREL RÉGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN

L'essentiel du Parc 2021

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
Park ar Mor Bihan

Une autre vie s'invente ici

www.parc-golfe-morbihan.bzh

David LAPPARTIENT
Président du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan

Un bilan à mi-parcours des actions du Parc

2021 a de nouveau été une année singulière pour le Parc du fait du prolongement de la crise sanitaire. Afin de respecter au mieux les gestes barrière, l'équipe salariée est restée majoritairement en télétravail de janvier à septembre.

Les instances du Parc se sont tout de même réunies en présentiel, le Bureau des élus mensuellement et le Comité syndical selon le calendrier annuel.

Les élections départementales et régionales de juin 2021 ont conduit à un renouvellement des membres du collège du Département et du collège de la Région au sein du Comité syndical et par conséquent au Bureau du Parc.

2021 a vu les communes de La Trinité-Surzur et de Berric délibérer pour adhérer à la Charte du Parc. Un long processus régional puis national s'est alors enclenché pour valider ces adhésions qui porteront très bientôt le Parc à 35 communes. L'élargissement du périmètre du Parc souligne son ancrage territorial et la reconnaissance de son travail par les acteurs locaux.

Dans le même esprit, deux nouveaux Parcs naturels régionaux ont été créés en 2021, l'un dans le Doubs, l'autre dans l'Aude, portant à 58 leur nombre au niveau national.

Cette année a aussi été celle de l'évaluation à mi-parcours de la Charte du Parc. La Commission évaluation, l'équipe et les partenaires du Parc ont ainsi analysé les points forts, les points de vigilance et les améliorations à apporter afin que le Parc réponde au mieux aux objectifs qu'il s'est fixés en matière de lutte contre le dérèglement climatique, de préservation de la biodiversité et de bien vivre ensemble sur ce territoire auquel nous sommes tant attachés.

Même si de nombreuses manifestations et réunions ont été annulées et reportées à cause de la pandémie, le Parc a pu dérouler son programme d'action, 2021 étant la 1re année de son troisième programme triennal. A titre d'exemple, une partie de l'équipe et le président de la Commission Biodiversité se sont mobilisés pour le Congrès mondial de la nature qui s'est déroulé du 3 au 11 septembre à Marseille (cf. « pour mémoire » p. 5). La biodiversité est l'un des axes prioritaires sur lequel le Parc engage de nombreuses actions de suivi, d'inventaire, de sensibilisation et de communication.

Cet Essentiel présente quelques actions phares déployées en 2021. Elles illustrent les 5 missions spécifiques qui caractérisent tous les Parcs naturels régionaux : protéger, aménager, développer, accueillir et expérimenter. Elles reflètent aussi la volonté du Parc d'agir en partenariat avec les acteurs locaux.

Bonne lecture.

Ur bilañs hanter-hent ag oberoù ar Park

2021 zo bet arre ur blezad hep e bar evit ar Park, a-gaoz ma ne oa ket achu c'hoazh an enkadenn yec'hedel. Etre miz Genver ha miz Gwengolo en deus dalc'het ar braz a bare ar c'hopridi da bellabourat evit doujiñ gwellañ ma c'helle d'ar jestroù harziñ.

Em gavet o deus asambl ensavioù ar Park memp tra : bep miz em dolpe Burev an dilennidi ha doc'h an deiziadur bleziek ar Poellgor sindikad. Àr-lerc'h an dilennadegoù departamant ha rannvro, e miz Mezheven 2021, e oa bet nevezet izili kolaj an Departamant ha re kolaj ar Rannvro er Poellgor sindikad da gentañ hag e Burev ar Park goude se.

E 2021 o doa divizet kumunioù an Drinded-Surzhur ha Berrig emezeliñ e Karta ar Park. Da-heul ec'h eus bet lañset un hir a brosesus, rannvroel da gentañ ha broadel da c'houde, evit degemer an izili nevez-se. Pa vo kadarnaet edan berr e vo brasoc'h tachad ar Park get 35 kumun ennañ. Kement-se a ziskouez mat emañ stag doc'h e gornad-bro hag emañ anavet e labour get an obererion eno.

Get ar memp spered ec'h eus bet krouet daou Bark natur rannvroel oc'hpenn e 2021, an eil en Doubs, egile en Aude. Get se ec'h eus 58 park e Frañs a-bezh hiziv.

E 2021 ivez e oa bet prizet hanter-hent Karta ar Park get ar Poellgor priziñ, asambl get pare ha kevelerion ar Park. Int o deus studiet perzhioù kreñv ar Park, ar re da deurel evezh doc'hte, hag an traoù da wellaat evit ma responto ag ar gwellañ d'ar palioù en doa lakaet a-fet stourm doc'h direizhadur an hin, gwareziñ ar vevliesseurted ha beviñ mat asambl er c'hornad-bro-se omp ken tomm doc'htañ.

Meur a abadenn ha meur a dolp zo bet nullet ha daleet a-gaoz d'ar bandemiezh, mes gellet en deus ar Park lakaat e brogramm oberoù e pleustr memp tra. Ar c'hentañ blezad ag e eil programm tribleziek e oa 2021. Ur lod ag ar bare ha prezidant ar Poellgor Bevliesseurted, da skouer, o deus kemeret perzh e Kendalc'h bedel an natur, etre an 3 hag an 11 a viz Gwengolo, e Marsilha (s.o. « pour mémoire » p.5). Un ahel ag ar re bouezusañ eo ar vevliesseurted, hag ur bochad traoù a vez graet get ar Park àr an dachenn-se : heuliiñ, renabliñ, brudiñ ha kehentiñ.

Lod ag an oberoù pennañ graet e 2021 zo kinniget er gelaouenn-mañ. Int a ziskouez ar 5 kefridi resis a zo diazezet àrne razh ar Parkoù natur rannvroel : gwareziñ, terkiñ, diorren, degemer hag arnodiñ.

Int a ziskouez ivez e faot d'ar Park gober traoù e kenlabour get an obererion ag ar vro.

Lennadenn vat.

SOMMAIRE

8 Patrimoine naturel

10 Eau

12 Paysage

14 Patrimoine culturel

16 Climat GIZC

18 Urbanisme

20 École du Parc

22 Institutionnel

Analyse

Évaluer la charte du Parc

La Charte est le document fondateur qui fixe les objectifs du Parc jusqu'en 2029. Toutes les collectivités membres du Parc ont délibéré pour y adhérer.

Chaque Parc est tenu d'évaluer sa Charte à mi-parcours, 6 ans après sa création. Cela a donc été le cas pour le Parc du Golfe du Morbihan en 2021. Le Parc a confié à un prestataire pour partie la mission d'évaluer la mise en œuvre de la Charte en analysant d'une part ses actions et d'autre part le respect des engagements de ses signataires. Plusieurs temps de travail ont été menés avec différentes instances du Parc : Commission évaluation, Comité technique, Bureau et le Comité syndical du Parc, Conseil des associations et Conseil scientifique.

La démarche s'est déroulée en trois phases :

- un recueil d'informations, d'avis, de "ressentis" auprès des structures membres du Parc.
- une série d'entretiens auprès de chaque structure signataire : État, Région, Département, intercommunalités et un panel de communes (Locmariaquer, Elven, Sulniac, Séné, Damgan, Pluneret et Plougoumelen). Ils ont permis de compléter l'analyse et d'aborder un volet plus qualitatif et sensible. Pour compléter l'approche communale, un questionnaire en ligne à destination des 33 communes a été transmis sur le mois de juin.
- une série de trois ateliers en juillet pour approfondir différents points dans le recensement des données et recueillir l'avis des participants.

À compter de septembre, le Bureau d'études a initié la phase d'analyse. Le Parc a également réalisé en interne l'auto-évaluation de son programme triennal d'action (2018-2020). ✳

Pour mémoire

Retour sur le Congrès mondial de la nature à Marseille

Ce congrès mondial était organisé par l'Union Internationale de Conservation de la Nature (UICN) du 3 au 11 septembre 2021, à Marseille.

Le Parc, accompagné de partenaires associatifs impliqués dans les Atlas de la biodiversité communale (Eaux et rivières de Bretagne et Saute-ruisseaux) a tenu un stand situé au sein de l'Espace Générations Nature, coordonné par l'Office français de la biodiversité. Plusieurs animations ont permis au Parc de présenter ses actions en faveur de la connaissance et de la préservation de cette biodiversité. Une table ronde en présence de la Secrétaire d'État à la biodiversité a aussi été l'occasion d'échanger sur les projets du Parc en matière de santé (One Health - Une seule santé).

Charte du Parc

8 orientations

ORIENTATION 1

Préserver, sauvegarder et améliorer la biodiversité du Golfe du Morbihan

ORIENTATION 2

Préserver l'Eau, patrimoine universel

ORIENTATION 3

Valoriser la qualité des paysages du Golfe du Morbihan

ORIENTATION 4

Contribuer à la préservation et à la valorisation du patrimoine culturel du territoire

ORIENTATION 5

Assurer un développement et un aménagement durables du Golfe du Morbihan

ORIENTATION 6

Assurer une gestion économe de l'espace

ORIENTATION 7

Promouvoir un développement économique respectueux des équilibres

ORIENTATION 8

Développer l'École du Parc ouverte sur le monde

5 missions

ACCUEILLIR

AMÉNAGER

DÉVELOPPER

EXPÉRIMENTER

PROTÉGER

Actions phares

Lutte coordonnée contre le baccharis

En collaboration avec différents partenaires, le Parc coordonne depuis 2014 des actions de lutte contre le baccharis, une espèce exotique envahissante qui menace fortement les espaces littoraux et la faune et la flore associés. En 2021, grâce à une mission dédiée financée par la DREAL Bretagne, un important travail d'animation a été poursuivi pour constituer ou relancer des collectifs de lutte au sein de l'ensemble des 25 communes concernées (avec une priorité particulière pour le secteur de la Rivière de Pénerf). Ainsi, malgré le contexte sanitaire, ce sont plus de 80 chantiers bénévoles qui ont pu se dérouler sur le territoire. Par ailleurs, différents supports de sensibilisation ont été produits et des outils appelés "baccharraches" ont été distribués aux communes. Enfin, le Parc a poursuivi l'amplification de la connaissance sur la répartition des foyers de baccharis, en poursuivant l'intégration et la mise à jour de données cartographiques et au travers de l'acquisition d'images de drones et satellites. Elles permettront d'alimenter des travaux universitaires sur la détection automatisée de l'espèce.

Atlas de la biodiversité

100% du territoire engagé !

Un Atlas de la biodiversité communale (ABC) est une démarche de connaissance des milieux naturels et espèces présents sur un territoire. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, citoyens, associations, agriculteurs, conchyliculteurs, pêcheurs, entrepreneurs...) en faveur de la préservation du patrimoine naturel.

L'ambition du Parc est réalisée en 2021, toutes les communes du Parc se sont engagées dans la démarche ABC, le Parc en assure l'accompagnement et la coordination.

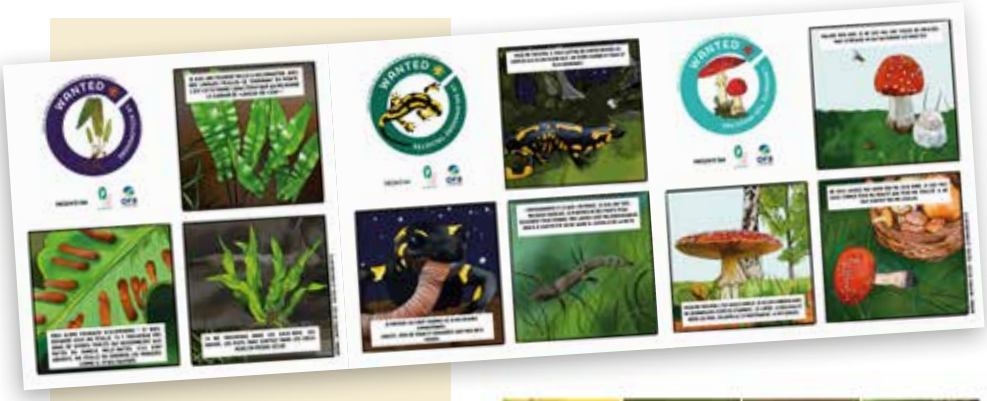

Wanted

Afin d'amplifier la dynamique citoyenne d'observation, le Parc a décidé depuis novembre 2021 de présenter 2 espèces par mois sous la forme d'une bande dessinée.

La diffusion des wanted se fait sur les réseaux sociaux (facebook et instagram), par l'affichage en mairie et par les journaux quotidiens du territoire (Le télégramme et Ouest-France). Les observateurs sont récompensés avec un badge à l'effigie de l'espèce recensée.

2500 beaux livres édités

11 communes ont confié au Parc la réalisation de ces beaux livres pour valoriser la mobilisation des élus, habitants, passionnés, néophytes, enseignants et élèves qui ont œuvré chacun à leur échelle afin d'améliorer la connaissance de cette (extra) ordinaire biodiversité de notre lieu de vie et qui ont impulsé des actions pour la préserver.

Pollution lumineuse

La pollution lumineuse est un sujet qui prend de l'ampleur sur les territoires. Le Parc travaille à faire le lien entre les enjeux de santé, d'environnement, d'énergie, de sécurité, etc.

Une première phase est en cours, en accompagnement des communes de Saint-Avé et d'Auray dans leurs réflexions au regard de leur éclairage public. Ce travail vise à intégrer les enjeux de biodiversité et d'économies d'énergies au mieux dans les plans d'éclairage.

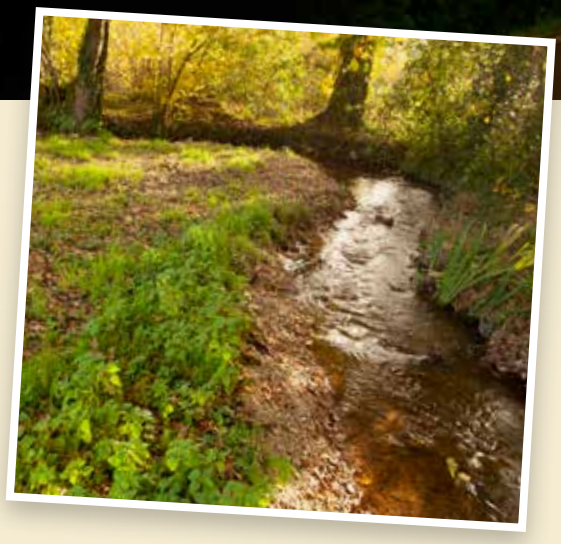

Trames naturelles

Le Parc réalise un diagnostic des trames naturelles et continuités écologiques qui permettent aux animaux de se déplacer, de manger, de se reproduire…

Il a fait émerger des enjeux en termes de préservation des habitats qui les composent. Le Parc fournit une base de travail importante pour les collectivités, intercommunales ou communales. Dans le cadre des révisions et modifications de Plans locaux d'urbanisme (PLU), le Parc transmet ces données (trames naturelles, haies bocagères, mares, vergers, etc.) pour leur prise en compte. Un guide des éléments et outils mobilisables pour la préservation des trames naturelles dans les documents d'urbanisme est en cours d'élaboration.

Fragmentation

Derrière ce mot se cachent les coupures qui nuisent aux continuités écologiques. Avec l'idée d'améliorer la compréhension et le fonctionnement des trames naturelles. Le Parc étudie depuis cette année l'impact des axes routiers et ferroviaires sur les déplacements de la faune. Ce sont les axes les plus importants du territoire qui ont été retenus pour cette action : les RN165/166, la RD767 et la voie ferrée Nantes-Quimper.

Le Parc a répertorié l'intégralité des passages permettant de traverser par le dessus et le dessous ces voies afin d'évaluer leur capacité potentielle à permettre le passage de la faune. Ainsi sur les passages les plus intéressants sont disposés des pièges vidéo (les caméras se déclenchent automatiquement au passage d'un animal) afin d'observer comment la faune les mobilise réellement.

Cette étude va s'étendre sur plusieurs années afin de recueillir des données suffisantes et va se développer progressivement sur les routes départementales plus modestes du territoire.

DES ANIMATIONS AUTOUR DES TRAMES NATURELLES

Les trames naturelles reposent aussi sur des habitats moins connus tels que les vergers anciens, les arbres têtards, les mares, etc. Afin d'en savoir plus sur leur place au sein du territoire et de sensibiliser la population, plusieurs outils ont été déployés en 2021. Une plateforme participative "habitats trames naturelles" a été créée. Elle permet à tous de répertorier ces habitats. En lien avec les Atlas de biodiversité communale, des animations ont été organisées toute l'année afin d'en faire la promotion auprès de la population.

observation.parc-golfe-morbihan.bzh

Trames naturelles en mer
Améliorer les connaissances

Le suivi du phytoplancton

Si, en milieu terrestre, la politique Trame verte et bleue (TVB) permet de préserver et restaurer des continuités écologiques, elle s'arrête cependant au trait de côte.

Or, les continuités écologiques se poursuivent au-delà avec des espèces marines ayant des besoins écologiques différents afin de réaliser leur cycle de vie. Ainsi se pose la question de la Trame marine. Dans le cadre de l'expérimentation de cette Trame Bleue Salée, la station de suivi du plancton de Noyalo complète depuis 2019 des suivis opérés sur Ilur depuis 2015.

En 2021, les suivis ont été réalisés de mars à octobre. La détermination du plancton a été conduite par l'Observatoire du plancton, basé à Port-Louis et les nutriments analysés par le Laboratoire départemental d'analyse du Morbihan.

Entre Ilur et Noyalo, quelques différences existent, la turbidité et la concentration en nutriments étant plus importantes sur Noyalo. Concernant le phytoplancton, la richesse des espèces est plus importante au point de prélèvement d'Ilur que celui Noyalo.

Ces campagnes d'analyse du plancton se sont achevées en 2021. Elles ont permis d'acquérir d'intéressantes connaissances sur les populations planctoniques et leur développement saisonnier et d'éclairer sur le fonctionnement des trames en mer.

SUIVI DES HERBIERS DE ZOSTÈRE NAINE

Dans le cadre de la Directive cadre sur l'eau (DCE), des suivis sur les herbiers de Zostère naine sont réalisés sur la masse d'eau côtière du golfe du Morbihan, sur quatre sites d'études : Kerlevenan à Sarzeau par l'IFREMER, le port d'Arradon et site de Toulindac par l'Université de Bretagne Occidentale et, depuis 2019, le site de la Baie de l'Ours sur la commune de Crac'h par les chargés de mission Natura 2000 du Parc. Ce suivi coordonné à l'échelle régionale, permet de réaliser l'évaluation à la fois la qualité des eaux et le bon été écologique de ces habitats patrimoniaux.

Suivi des stations hydrologiques

Les stations hydrologiques du Vincin et du Scloff (rivière Drayac) ont permis d'améliorer la connaissance sur les bassins versants côtiers du Golfe du Morbihan, secteur jusqu'à maintenant dépourvu de ce type de suivi.

La station hydrologique du Vincin a été désinstallée en 2021, suite à la production de données biaisées par l'envasement au pied de mesure de la station. La nouvelle station hydrologique du Liziec (commune de Vannes), déployée fin 2020, permet d'acquérir une meilleure connaissance des débits d'eau douce qui alimentent l'estuaire de Noyalo.

Les données de débits enregistrées continueront d'être diffusées aux partenaires dont les intercommunalités membres du Parc, pour leurs actions menées dans le cadre de contrats de bassin versant notamment.

Identifier, restaurer, constituer des réseaux de mares fonctionnels.

En 2021, un recensement et une caractérisation des mares ont été réalisés. Compte tenu de la taille du territoire du Parc, la zone de recensement a été sectorisée aux crêtes des bassins versants. Les agents du Parc ont mené des tests afin de valider la méthode d'inventaire. Le Parc s'est ensuite associé au lycée Kerplouz afin de monter un projet tutoré sur l'inventaire et le diagnostic du réseau de mares dans les secteurs de Theix-Noyalo, Elven, Sulniac. Un inventaire exhaustif des mares dans certaines zones à enjeux a commencé en 2021 et se terminera en 2022. Plus de 700 mares sont prévues au total.

Plan de paysage 2021
Quels arbres pour le Golfe du Morbihan ?

À partir des connaissances réunies en 2019 et 2020 sur les arbres des rivages du Golfe du Morbihan - un diagnostic sensible et un diagnostic technique ayant été finalisés, le Parc a poursuivi en 2021 ses actions de concertation. Ce qui a permis d'aboutir à un programme d'action stratégique et opérationnel en faveur du Renouveau de la végétation arborée.

Essences bien sûr, agroécologie, sentiers côtiers, arbres des rivages urbains, corridors écologiques, patrimoines bâtis, activités économiques, etc. sont au cœur de ce programme.

Ainsi, il ne s'agit pas de replanter partout, mais bien de se poser les bonnes questions pour préserver et conforter les structures paysagères emblématiques du Golfe.

Quelles essences replanter en contexte de changement climatique ? Quels sont les outils réglementaires pour mieux protéger les arbres ? Quelles actions de sensibilisation peuvent être conduites ? Comment intégrer mon exploitation agricole, mon activité économique ? Comment s'adapter à l'érosion du trait de côte ? Comment gérer le sentier côtier ? sont autant de questions auxquelles le Plan de paysage "Quels arbres pour les rivages du Golfe" a tenté de répondre.

Retrouvez les éléments du Plan de paysage sur le site Internet du Parc, ainsi que les vidéos des habitants réalisées avec la Télé d'ici sur la chaîne Youtube du Parc !

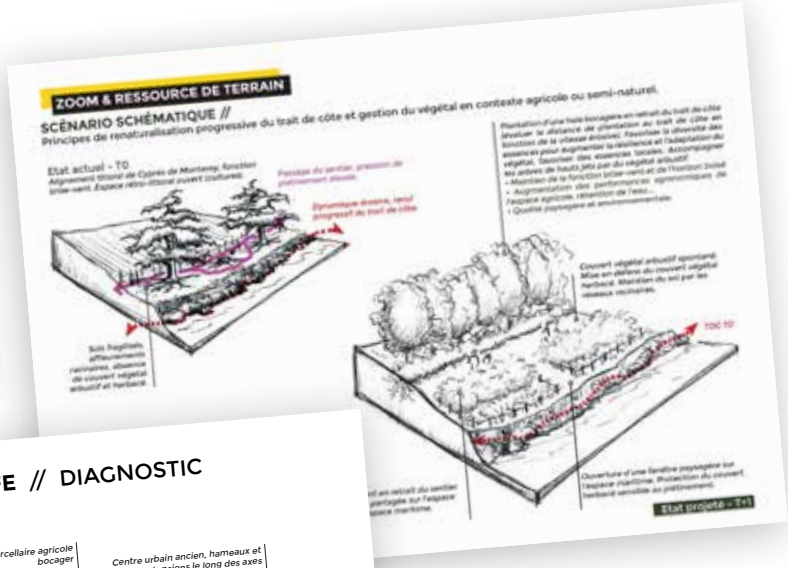

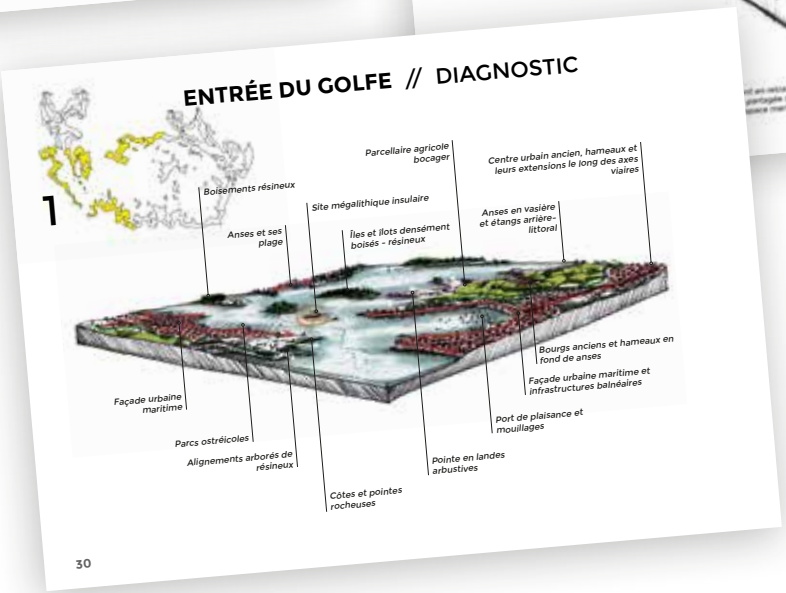

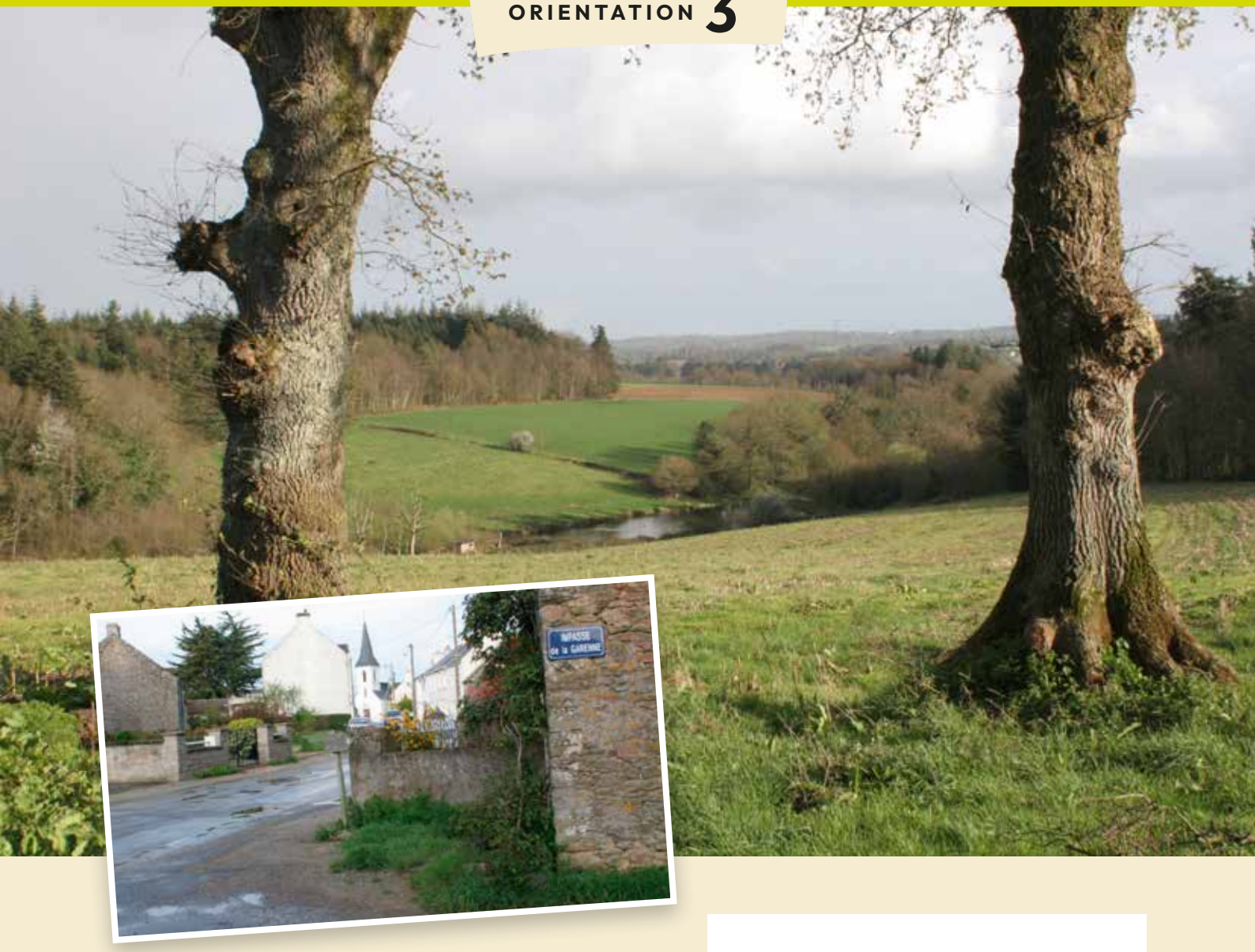

Observatoire Photographique des Paysages (OPP)

Après une année 2020 où l'appareil photo est resté confiné, 2021 a vu l'Observatoire Photographique des Paysages du Golfe du Morbihan se raviver !

Ainsi, la 16e campagne de reconduction de photos a été réalisée, toujours en interne, même pose, même jour de l'année, même appareil photo et même photographe.

C'est cette rigueur qui permet de mesurer les effets du temps, des aménagements, du climat, de l'urbanisation, des restaurations écologiques, etc.

Les séries de l'OPP sont hébergées et accessibles sur la POPP Breizh, la Plateforme des OPP de Bretagne, animée par le partenaire du Parc : l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne (OEB).

Le Parc avait contribué à la création de la plateforme, aux côtés des autres OPP bretons, de la Région Bretagne, de la DREAL de Bretagne (ministère de l'Environnement) et de l'Université de Rennes 2.

popp.applis-bretagne.fr

Indicateurs régionaux des paysages

L'équipe du Parc contribue aux travaux de définition d'indicateurs régionaux du paysage. L'objectif ? Doter la Bretagne d'un outil efficace d'analyse de l'évolution des paysages.

Pour cela, des indicateurs, appropriables par une majorité de structures publiques ou non, doivent être définis.

À partir des enjeux de territoire bretons, des transitions en cours, des moyens à la disposition des territoires et de bons exemples internationaux, le groupe de travail a fait avancer ses travaux.

Le réseau régional est animé par l'OEB, la Région, la DREAL et alimenté par l'ensemble des structures publiques ou chercheurs volontaires et travaillant au suivi et à la préservation des paysages bretons.

Patrimoine Culturel Immatériel (PCI)

La pierre sèche à l'honneur

Après les travaux menés sur les savoir-faire chaumiers en 2019 et 2020 qui ont conduit à leur reconnaissance par leur inscription à l'Inventaire national du Patrimoine Culturel Immatériel (PCI), le Parc a poursuivi ses travaux en faveur des savoir-faire professionnels du territoire.

La pierre sèche et les savoir-faire muraillers ont été mis à l'honneur.

Murets parcellaires ou anciens terre-pleins ostréicoles ont été observés. Mais la pierre sèche était aussi employée au Néolithique, en témoignent notamment cairns et dolmens où murs et couvertures en encorbellement y ont recouru. Praticiens, formateurs, élus, conservateurs, propriétaires privés ont pu être interrogés et ainsi associés à l'enquête.

Cette approche du Parc sous l'angle du savoir-faire est complémentaire à celle entreprise par la Région sous l'angle architectural.

Le Parc a réalisé une vidéo à partir des témoignages recueillis et prises de vue faites sur le territoire. Décrivant la pratique et ses praticiens, ses modes d'apprentissage et de transmission, de valorisation, une fiche d'inventaire a pu être renseignée. Le modèle de fiche est proposé par le ministère de la Culture en charge de la coordination de l'Inventaire national du PCI, outil de mise en œuvre de la Convention pour la sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO.

Le patrimoine maritime littoral

Inventorier et valoriser le patrimoine bâti maritime

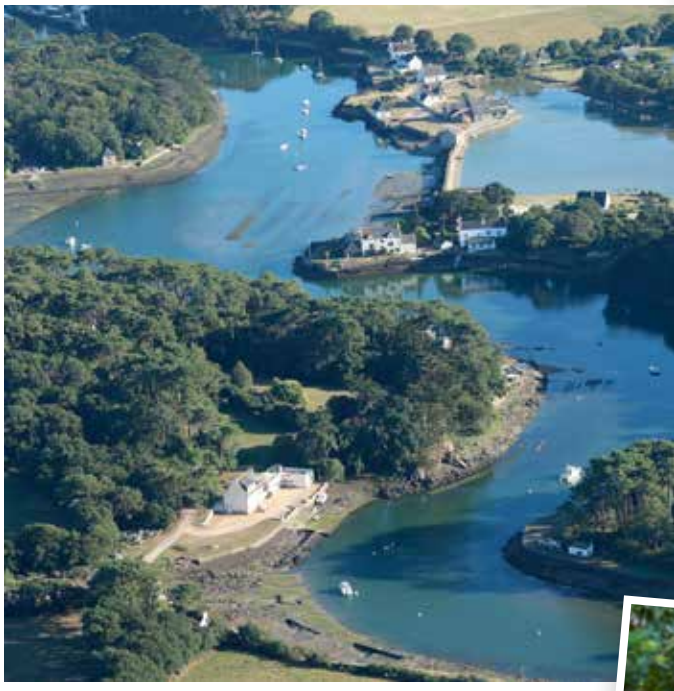

En 2021, le Parc a poursuivi la valorisation de l'inventaire du patrimoine bâti littoral amorcé fin 2016.

Les quatre premières phases de l'inventaire du patrimoine bâti maritime menées de 2017 à 2021 sur les communes littorales du Parc ont permis d'identifier 900 éléments patrimoniaux sur 470 km de côtes arpentés. Les fiches de recensement sont consultables sur le site Internet Kartenn de la Région Bretagne kartenn.region-bretagne.fr/patrimoine/. Afin de mettre en avant les particularités patrimoniales du territoire, le Parc a réalisé des dossiers thématiques depuis 2017 : défense militaire des côtes, moulins à marée, patrimoine bâti ostréicole, pratiques littorales de pêches, etc. Ils sont consultables sur le site de la Région Bretagne : patrimoine.bzh.

En 2021, les restitutions publiques se sont poursuivies à Pluneret, Baden, Le Bono et Crac'h, rassemblant élus, habitants, associations locales et permettant d'échanger autour de la préservation et la gestion du patrimoine maritime.

Ont également eu lieu une conférence sur le métier d'archéologue sous-marin et une visite commentée de pêcheries fixes à Arzon.

La finalisation du projet PERICLES

L'inventaire a acquis en 2019 une dimension européenne en intégrant le projet européen PERICLES : « Préserver et gérer durablement le patrimoine et les paysages des régions côtières et maritimes européennes ». Ce programme de recherche-action s'est achevé fin 2021. Conduit en partenariat avec l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), il a réuni 11 partenaires et les sites pilotes de 8 pays (France, Danemark, Pays-Bas, Royaume-Uni, Estonie, Grèce, Portugal et Malte). Il avait pour objectif de travailler sur les patrimoines maritimes matériels, immatériels et paysagers et sur leurs modes de préservation et de gestion à l'échelle européenne.

Les résultats ont été restitués à la Commission Européenne, le jury a pu en saluer l'exemplarité et invité à poursuivre et faire rayonner ces travaux.

L'UBO et le Parc ont édité 2 newsletters supplémentaires valorisant différentes actions menées en faveur du patrimoine maritime. Opération d'inventaire du patrimoine bâti maritime, valorisation sensible des héritages littoraux ou encore Aires Marines Éducatives ont fait l'objet de valorisation.

Le Parc a également contribué à la réalisation du manuel européen : *Gestion durable des patrimoines maritimes et côtiers : méthodes, outils et approches*. Il donne un aperçu de différents moyens mis en œuvre, à l'échelle des pays européens participant au projet PERICLES.

Retrouvez tous les éléments en ligne sur :
parc-golfe-morbihan.bzh/heritages-littoraux ou pericles-heritage.eu/case-region-brittany

Valoriser les connaissances empiriques des professionnels de la mer

En 2021, le Parc a finalisé le projet MELOEM (mémoires des professionnels de la mer) via une exposition extérieure, une exposition intérieure ainsi qu'un livret imprimé, distribué aux professionnels de la mer. Ces éléments sont téléchargeables sur le site internet du Parc (https://www.parc-golfe-morbihan.bzh/les-memoires-locales-des-professionnels-de-la-mer-meloem/). Ce travail a été inauguré en juin 2021 sur l'esplanade du Port d'Arradon en présence de socio-professionnels de la pêche et de la conchyliculture et d'élus locaux.

Deux expositions ont été diffusées sur le territoire, en partenariat avec des communes du Parc (Arradon, Saint-Philibert) et le Conseil départemental du Morbihan. Différents évènements ont également permis de valoriser les savoirs collectés auprès des pêcheurs et conchyliculteurs du golfe du Morbihan :

- Une causerie entre des professionnels et le grand-public à l'occasion des Journées du Patrimoine
- Une table ronde rassemblant des professionnels qui a permis de partager des témoignages et de mettre en lumière la richesse de leurs savoirs et leur importance en termes de gestion et de préservation du milieu marin.

PARTICIPER AU RAYONNEMENT CULTUREL ET PATRIMONIAL DU TERRITOIRE

Le Parc apporte son expertise à deux projets de valorisation des patrimoines du territoire :

- au dossier de candidature au Patrimoine mondial de l'UNESCO des mégalithes de Carnac et des Rives du Morbihan, conduit par l'association Paysages de Mégalithes de Carnac et du Sud Morbihan.
- au projet « Pays d'Art et d'Histoire », porté par GMVA et la ville de Vannes, qui constituera une extension du périmètre du label Ville d'Art et d'Histoire de Vannes.

ORIENTATION 5

Améliorer la connaissance et évaluer l'état de santé des habitats marins

Le programme "LIFE Marha" est un projet européen, coordonné par le l'Office français de la biodiversité (OFB) dont le Parc est partenaire. Il vise à améliorer l'état de conservation des habitats marins des sites "Natura 2000".

Le Parc déploie ainsi des actions sur les différents habitats présents dans le golfe, dont certains, contrairement aux emblématiques herbiers de zostère, sont encore assez méconnus : champs de blocs, vasières intertidales, fonds rocheux à gorgones et éponges… Parmi ceux-ci figurent également les bancs de maërl, constitués par l'accumulation d'algues calcaires rouges et véritables réservoirs de biodiversité. Leur localisation sur la frange côtière et plus particulièrement au sein du golfe, était jusqu'à présent très peu étudiée. En 2021, une première campagne d'exploration a été menée avec l'OFB. Parmi les résultats, il a notamment été découvert des nouvelles zones (patchs) au large de Saint-Philibert et la mise en évidence pour la première fois du rare assemblage herbier de Zostère marine et maërl.

marha marine habitats

Life LIFE 16 IPE FR001

NATURA 2000

l'Europe s'engage en Bretagne
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Mener une réflexion sur la gestion des sentiers côtiers

Ce projet démarré au printemps 2021 a permis dans un premier temps de réaliser un bilan des problématiques rencontrées sur le terrain.

Les communes littorales du Parc ont chacune été rencontrées afin d'identifier leurs besoins et définir le type d'outils nécessaires pour faciliter la gestion de leurs sentiers, dans toutes leurs dimensions : sentiers en tant que milieux naturels façonnés par l'Homme, éléments de patrimoine, facteurs d'attractivité touristique, sensibles à la fréquentation, à l'érosion et à la submersion.

Les partenaires du projet ont été sollicités, lors de comités de pilotage et comités techniques notamment, mais aussi de visites de terrain. Grâce à ces échanges, plusieurs outils pourraient être développés. Il est prévu de questionner les communes sur l'intérêt et les priorités à donner aux différents outils identifiés. Ces outils seront ensuite construits avec les partenaires du projet (communes, intercommunalités, Conseil départemental, Conservatoire du Littoral, associations...) à travers des groupes de travail dédiés aux usages, aux enjeux environnementaux et à l'adaptation des sentiers au changement climatique.

Des liens forts existent entre ce projet et les stratégies de gestion du trait de côte en cours d'élaboration à Auray Quiberon Terre Atlantique et Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.

Marque Valeurs Parc naturel régional

Levier pour l'économie locale, « Valeurs Parc » est une marque nationale, propriété du ministère de la Transition Écologique et délivrée uniquement dans les Parcs Naturels Régionaux. Elle récompense les acteurs soucieux du respect de l'environnement, ancrés et ambassadeurs de leur territoire, contribuant à son dynamisme et sensibles de la dimension humaine de leur activité.

À l'échelle locale, en fin d'exercice 2021, le déploiement de la marque Valeurs Parc concernait 58 bénéficiaires : 8 restaurants, 16 hébergeurs touristiques, 26 visites et balades accompagnées, 8 pêcheurs à pied professionnels de palourdes issues du gisement de Truscat.

Le chiffre stabilisé du nombre de bénéficiaires sur l'année (56 en 2020) et ce malgré l'entrée de nouveaux acteurs économiques, s'explique soit par des cessations volontaires d'activité, liées entre-autres aux conséquences de la crise sanitaire, soit par l'arrêt définitif de l'activité.

L'animation du réseau des bénéficiaires Valeurs Parc et la valorisation

Elle s'est déroulée avec l'organisation de plusieurs évènements, notamment des sorties et journées de formation. Une sortie à Ilur en mai 2021 a été la première après un long moment d'interruption. Elle a été co-organisée avec 2 bénéficiaires de la catégorie "prestation accompagnée". Ils ont proposé leurs prestations gracieusement au réseau, l'un en sortie Kayak et l'autre en balade contée, permettant aux autres membres de partager leur expérience.

L'exposition « Portraits Valeurs Parc » valorisant, les bénéficiaires, a été mise à disposition tout au long de l'année.

Tourisme durable

Tourisme ornithologique

Une étude de positionnement concernant un projet de tourisme ornithologique avec 8 autres Parcs est achevée. Elle a permis de mettre en exergue la nécessité d'une offre structurée sur l'ensemble des Parcs.

Les clientèles à privilégier pour cette offre touristique sont les ornithologues amateurs et le grand public sensible à la nature et aux patrimoines, plutôt que les experts ou encore «cocheurs » dont l'objectif est de voir le plus d'espèces d'oiseaux.

L'étude a permis de fixer un positionnement fort et commun respectant les spécificités de chaque Parc. Il consiste à afficher la France comme une destination de tourisme ornithologique dont les Parcs naturels régionaux sont les fleurons.

Destination Parcs

Destination Parcs est un second projet de tourisme durable à l'échelle des 58 Parcs de France. Une concertation a permis de définir un positionnement marketing commun intitulé "Utopie Rurale", consistant à mettre en avant des acteurs locaux qui incarnent dans leur quotidien les transitions.

Les élus de la commission valorisation économique du Parc ont choisi un développement des offres basé sur des bénéficiaires « Valeurs Parc » afin de leur faire profiter de cet élan national. L'objectif est de proposer des séjours sur les ailes de saison, en dehors des hautes périodes touristiques.

Le premier séjour pour notre territoire s'intitulera «Terre et mer», séjour de 3 jours associant 2 bénéficiaires « Valeurs Parc ».

Agir pour la transition agro-écologique et alimentaire

L'année 2021 a été consacrée à la poursuite de projets.

« Campagne des paysages Afterres 2050 », lancée en 2020, a créé un espace de dialogue sur le thème de la transition agricole et alimentaire. Un groupe de dialogue constitué d'acteurs locaux s'est retrouvé lors de visites et ateliers de partage des connaissances. Une douzaine de participants réguliers ont en constitué un noyau solide.

Suite à ces échanges et en partenariat avec le Groupement agrobiologique du Morbihan (GAB56), les membres du groupe de dialogue et les partenaires institutionnels ont participé à un atelier sur les leviers nécessaires à cette transition et à sa transcription imagée via un "poster". Cette image représente les "paysages agricoles et alimentaires en 2050" de la transition agroécologique. Fin 2021, le poster était en cours de création. Il n'est pas une image figée mais un support de médiation pour continuer les réflexions et la sensibilisation sur les transitions.

À ce projet s'ajoute la poursuite des activités concernant la transition agroécologique tels que l'accompagnement des agriculteurs sur les mesures agroenvironnementales et climatiques et leur valorisation par le concours "Prairies et parcours".

Le Parc, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération et leurs partenaires - Chambre d'agriculture, Clim'actions Bretagne Sud, GAB56, communes de Vannes, Meucon et île d'Arz - ont obtenu la labellisation Projet alimentaire territorial (PAT) pour la stratégie alimentaire territoriale. Grâce à elle, le territoire bénéficie désormais de financements permettant de développer l'agroécologie.

Deux pratiques ont été ciblées en 2021 : la gestion des prairies naturelles et l'agroforesterie, pratique à la fois prometteuse et peu représentée sur le territoire.

Enfin, depuis 2019, le Parc s'intéresse au renouveau des pratiques vitivinicoles. L'année 2021 a été consacrée au montage administratif et financier du projet de thèse qui permettra au territoire du Parc de s'ancrer dans une vision départementale sur le sujet.

Zoom

SUR LE CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE DES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES - PRAIRIES ET PARCOURS

Après une édition 2020 annulée en raison de la pandémie de coronavirus, 4 candidats ont été évalués en 2021, dans 3 catégories différentes (fauche exclusive, pâturage exclusif et fauche + pâturage).

Magazine "Autour du Golfe"

Deux magazines ont été publiés en 2021 :

• **Vivre avec les arbres** : Il a permis de lancer un concours "photographiez votre préféré" qui a mobilisé une quarantaine de participants et 70 clichés. 4 lauréats ont été récompensés par des lots, comprenant des arbres fruitiers. Un prix spécial a été attribué à une photo prise par un détenu de la Maison d'arrêt de Vannes. La photo du 1er prix a été sélectionnée pour participer à un concours national proposé par le magazine Terre sauvage et l'Office national des forêts.

• **« Vous faites le Parc »,** consacré à l'implication des habitants en mettant l'accent sur le « défi familles » à biodiversité positive.

Les thèmes et sujets sont d'abord proposés par la Commission communication du Parc, ensuite précisés en groupe de travail interne au Parc puis débattus en Commission «communication». Les magazines sont imprimés sur papier recyclé et tirés à 75000 exemplaires. Ils sont distribués majoritairement avec les bulletins municipaux des communes. Au-delà de la distribution papier, une édition web est consultable et téléchargeable sur le site Internet du Parc.

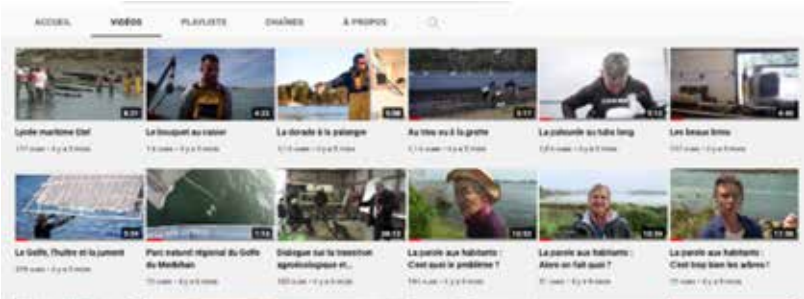

Site Internet et réseaux sociaux

Les rubriques les plus visitées restent celles de l'Agenda et des actualités. On note une centaine de visites par jour sur le site Internet.

La page École du Parc a été complétée en 2021, intégrant une nouvelle rubrique présentant les outils et ressources pédagogiques du Parc, sur laquelle figurent de nombreux documents à consulter et à télécharger.

La page Héritages littoraux a été complétée de nombreux éléments et de newsletters en lien avec le projet Périclès (cf. inventaire patrimoine bâti).

Les chantiers d'arrachage du baccharis ont fait l'objet d'une communication régulière et soutenue, afin de mobiliser le public à y participer

Le Parc dispose de 3 pages Facebook (page générale, page Atlas de la biodiversité communale et page Mousig Bihan).

Amorcée en 2017, la montée en puissance de la page Facebook du Parc s'est poursuivie en 2021. Au 31 décembre, elle comptait 6860 abonnés (4800 en 2019, 3800 en 2018, 3260 en 2017, 2360 en 2016).

La page ABC compte plus de 800 abonnés et a, elle aussi, monté en puissance grâce aux nombreuses sollicitations à participer aux inventaires de 2 espèces par mois depuis décembre 2021 (opérations « Wanted »).

Le Parc a densifié sa production de vidéos à destination du grand public. Citons pour exemple l'enregistrement du séminaire sur le patrimoine maritime, les vidéos sur les animaux de nuit, les paroles d'habitants sur la végétation arborée ou encore les savoir-faire des professionnels de la mer. La chaîne YouTube du parc compte près de 70 vidéos fin 2021.

Expositions

Le Parc propose aux communes, associations ou établissements scolaires, 16 expositions aux thèmes variés : biodiversité, adaptation au changement climatique, fonds marins, portraits Valeurs Parc naturel régional, Mousig Bihan - chanson des gens de mer, pollution lumineuse...

En 2021, malgré la crise sanitaire, 12 expositions ont été mobilisées, représentant en cumulé 130 semaines de prêt.

Les Aires éducatives

Cette année, près de 700 élèves se sont impliqués dans cette démarche nationale, animée par l'Office français de la biodiversité.

Au total, 12 écoles et un collège ont été labellisé AME: École Éric Tabarly (Arzon) ; École des Deux Rivières (Crac'h) ; École H.Matisse (Damgan); École de l'île d'Arz (Ile d'Arz) ; École Jean-Louis Étienne (Le Bono) ; École Vert Marine (Le Hézo) ; École Le Votten (Locmariaquer) ; École G.Tillion (Pluneret) ; École Les Korrigans, St Colombier (Sarzeau) ; École F.Dolto (Séné) ; École Nicolazic-Lasalle (Vannes) ; École Armorique (Vannes) ; Collège St Exupéry (Vannes).

Deux écoles ont rejoint la dynamique : École Claude Aveline (Séné) ; École Cliscouët (Vannes).

Le Parc a aussi accompagné à titre expérimental l'AME de deux classes de seconde du lycée B.Franklin (Auray), afin de contribuer à l'élaboration d'une méthodologie nationale. Depuis cette année, les projets d'Aires terrestres éducatives se développent sur le territoire. Trois écoles se sont inscrites : École du Loch (Auray) ; École J.Rostand (Saint- Nolff) et École A.Guyomard (Séné).

Le partenariat avec l'Éducation nationale a permis de mener deux grands projets d'Éducation Artistique et Culturelle auprès de trois écoles du territoire dont l'un grâce au partenariat et soutien de la DRAC-Bretagne. Les élèves ont réalisé un court-métrage intitulé Paysages des Aires marines Arz-moricaines avec l'auteur A.Jamin. Ce film est visible sur le site du Parc.

Tout au long de l'année, le Parc a organisé des temps forts à destination des enseignants, des animateurs, des élus et techniciens des communes concernées, comme la Rentrée des Aires marines éducatives ou des formations thématiques autour de la mer et du littoral.

Enfin, cette année encore, l'enveloppe financière du FEAMP (Fonds européen pour la mer) a permis d'apporter un soutien financier à hauteur de deux animations par école.

L'ensemble de ces actions s'inscrivent dans le cadre de la « Convention partenariale pour une Éducation au développement durable » signée avec l'Éducation nationale. Le comité éducatif annuel organisé à la fin de l'année 2021 a permis de dresser conjointement les bilans et perspectives.

Gestion d'Ilur

Le Parc naturel régional poursuit la gestion de l'île d'Ilur, propriété du Conservatoire du Littoral. Après une année 2020 lors de laquelle le Parc avait temporairement arrêté ses animations collectives en sortie du premier confinement, les gardes ont pu à nouveau faire découvrir les richesses naturelles et patrimoniales de l'île.

Les aménagements (chenal, mouillages collectifs à moindre impact, zone interdite à la navigation) proposés aux plaisanciers sur la plage ouest ont été pleinement utilisés lors de la saison estivale et donne satisfaction aussi bien aux navigateurs qu'aux baigneurs, tout en préservant les herbiers de zostère.

En préalable à une opération de dératisation qui pourrait avoir lieu entre fin 2022 et début 2023, le Parc a réalisé 4 sessions de suivis des oiseaux communs présents sur Ilur (STOC Capture). La même opération sera effectuée après la dératisation afin de voir si celle-ci a bien eu des effets positifs sur la population d'oiseaux.

En fin d'année, le Parc a invité l'association SMILO pour présenter son activité de mise en réseau d'îles ayant une gestion durable à travers le monde, avec l'objectif de se lancer dans une labellisation pour Ilur.

ORGANISER L'ÉDITION 2022 DE LA FÊTE DU PARC

2021 a posé les jalons de la fête du Parc qui se déroulera en 2022 : tenue à Séné, à Port Anna, évolutions au regard des éditions précédentes, mobilisation des collectivités membres, des partenaires et du public. Il a été décidé en 2021 que dorénavant le Grand Pique-nique des Parcs, événement national proposé par la Fédération des Parcs pour promouvoir la marque « valeurs parc naturel régional » auprès du grand public, se tiendrait tous les deux ans, le même jour que la Fête du Parc. La date de la Fête du Parc a été fixée le 17 septembre, en même temps que les Journées européennes du patrimoine.

Le Bureau des élus

David LAPPARTIENT
Président

Vice-Présidents

Ronan LE DÉLÉZIR
1er Vice-Président

Anne GALLO
2ème Vice-Présidente

Marie-Jo LE BRETON
3ème Vice-Présidente

Luc LE TRIONNAIRE
4ème Vice-Président

Membres du bureau

Simon UZENAT

Sylvie SCULO

Patrick CAMUS

Muriel CLÉRY

Nathalie COURTRAI

Pascal BARRET

Gaëlle FAVENNEC

Schéma de gouvernance simplifié

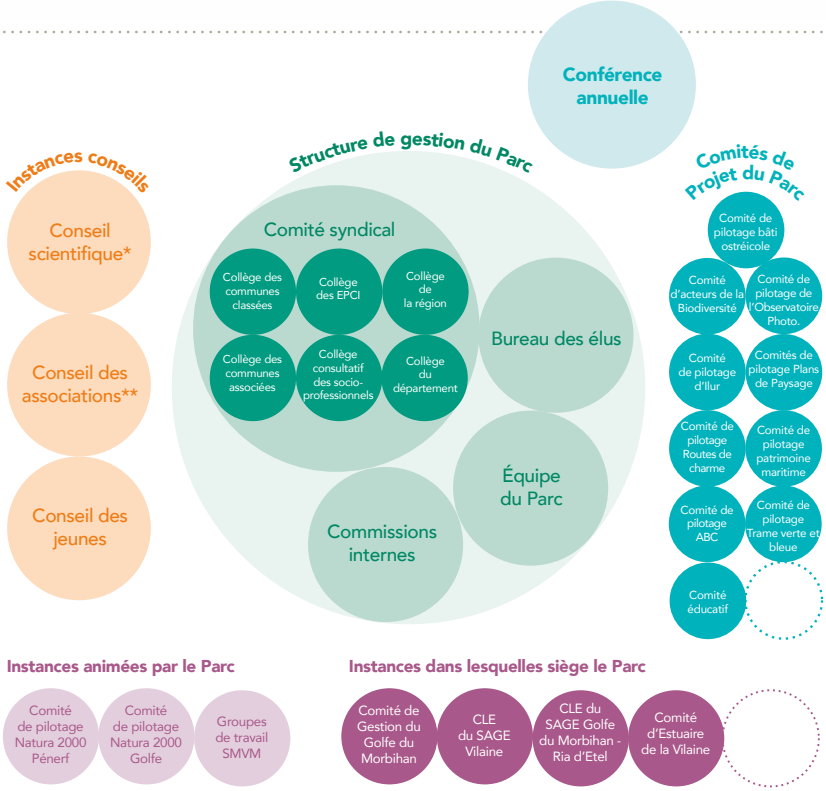

Budget et ressources humaines

Répartition des dépenses de fonctionnement

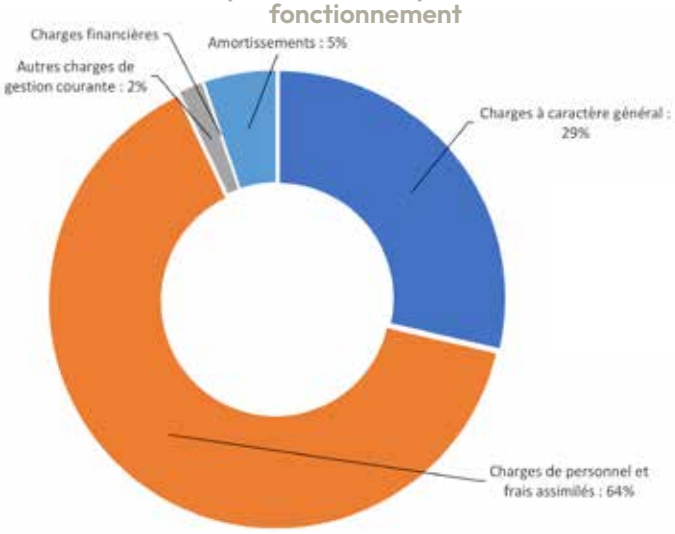

Répartition des recettes de fonctionnement

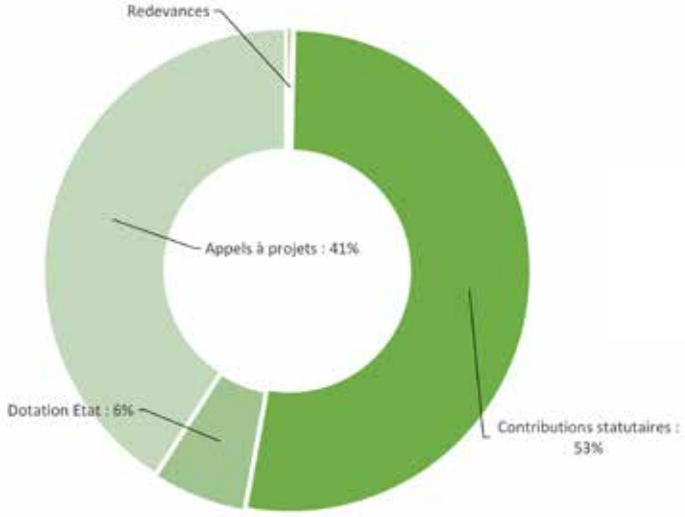

Répartition des contribution forfaitaires des membres du Syndicat mixte

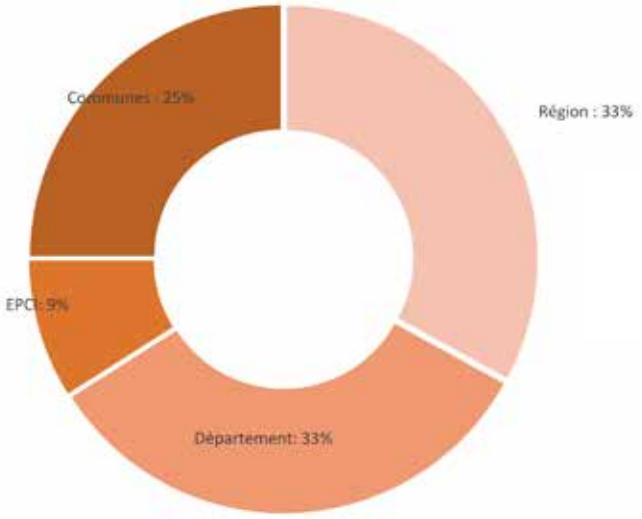

Répartition des subventions Appels à projets

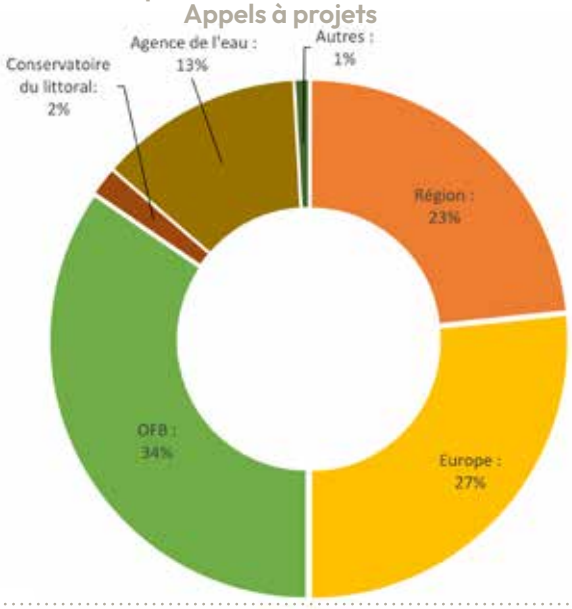

Répartition des dépenses d'investissement

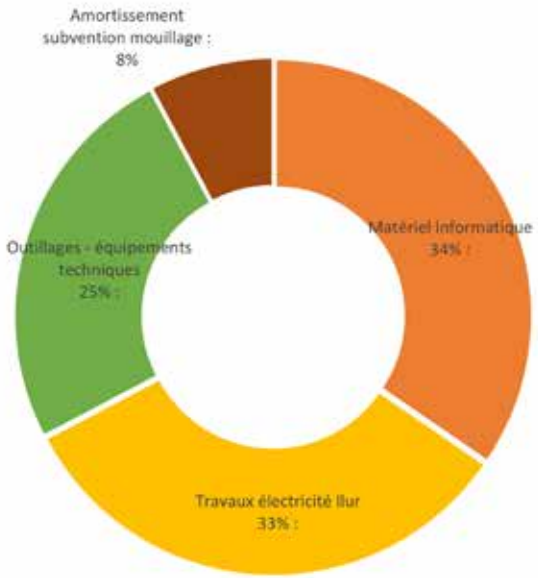

En chiffres

58 Parcs naturels régionaux de France

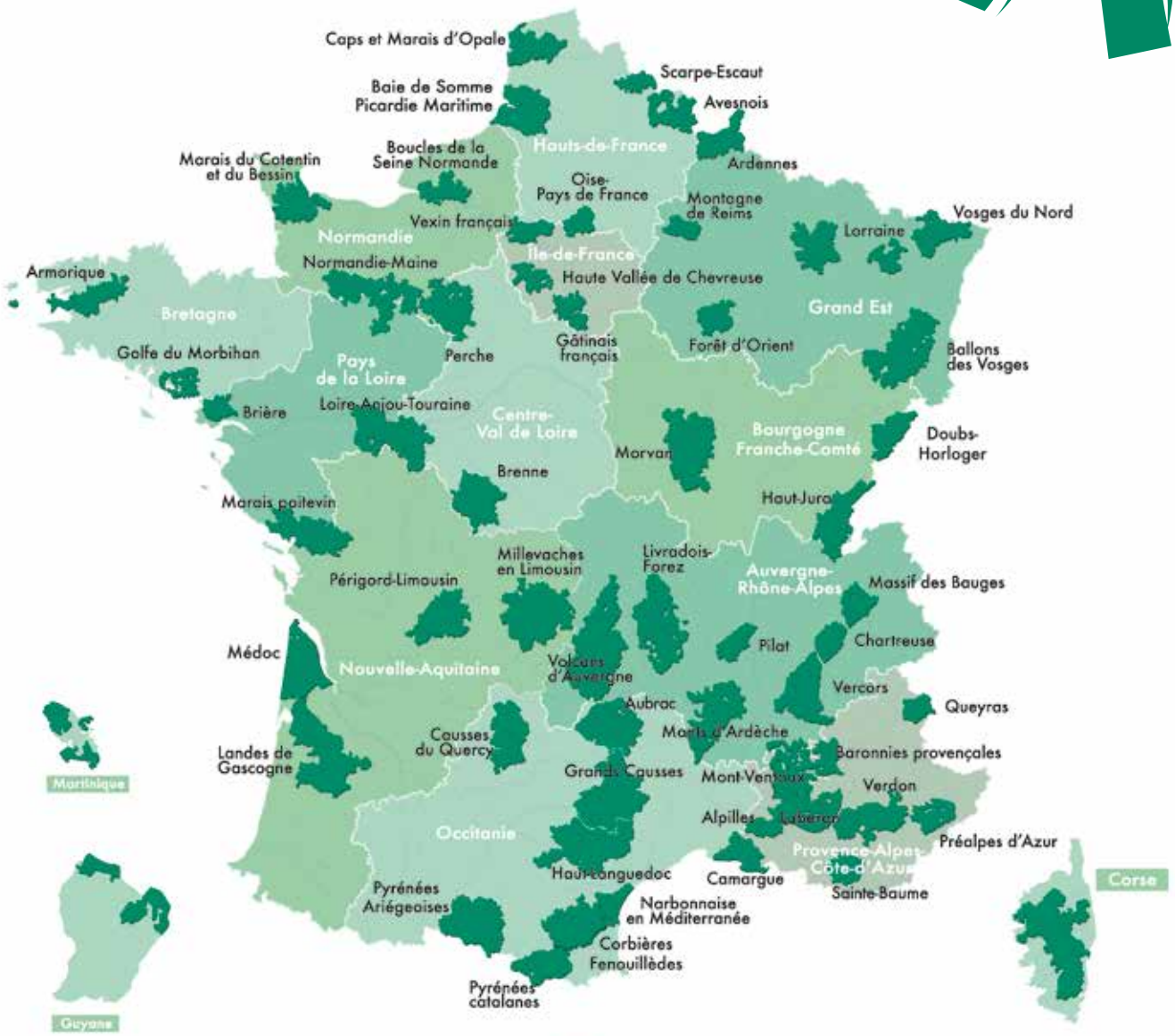

Parcs naturels régionaux de France

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
Park ar Mor Bihan

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan

8 boulevard des Iles - CS50213 - 56006 Vannes cedex
Tél. 02 97 62 03 03 - contact@golfe-morbihan.bzh
www.parc-golfe-morbihan.bzh